

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

SESSION JUIN 2024

Épreuve : **ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES**

- crayons de couleur ;
 - crayon à papier ;
 - taille crayon ;
 - gomme ;
 - feutres fin noir.
- Les techniques à séchage lent sont proscrites.
 - Le papier calque n'est pas autorisé.

Épreuve : **FRANÇAIS**

- Aucun matériel n'est autorisé.

Épreuve : **MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE – CHIMIE GROUPEMENTS 1 ET 2**

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé.
- Tout autre matériel est interdit.
- Aucun document autorisé.

Épreuve : **PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT**

- Aucun document n'est autorisé.
- L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

Épreuve : **Langues vivantes obligatoires (allemand – anglais – espagnol – italien – portugais)**

- L'usage du dictionnaire et de la calculatrice n'est pas autorisé.



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HÔTEL-CAFÉ- RESTAURANT

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : **EP2 – Accueil, services et commercialisation en hôtel-café-restaurant**

- Tenues professionnelles
 - Une tenue professionnelle réglementaire dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité pour toutes les activités de préparation.
 - *Exemple : blouse blanche, tablier...*
 - Une tenue professionnelle adaptée pour toutes les activités traditionnelles de service en restauration.

- Carnet personnel de techniques professionnelles

- Un support concernant l'environnement touristique et local (pour la partie 2 : activité hôtellerie)
 - *Exemple : brochure touristique, flyer...*

- Un support commercial personnel présentant des produits et spécialités culinaires locales (pour la partie 3 : activité de préparation en café-brasserie).
 - *Exemple : carte simplifiée, carte des boissons, chevalet, support de communication...*